RAPPORT SEMESTRIEL

Situation au 30 juin 2022

OFI CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE ES

Fonds d'épargne salariale Actions de pays de la zone euro

Société de Gestion
OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur
SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Teneur de Comptes Conservateur de Parts
NATIXIS INTEREPARGNE - 30, avenue Pierre Mendès - 75013 PARIS
CREELIA - 10/14 chemin du Thon - 26956 VALENCE

Gestion comptable
SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Informations réglementaires

Situation financière au 30 juin 2022

ORIENTATION DE GESTION

☒ Ce produit a pour objectif l'investissement durable. L'investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental et/ou social, à condition que l'investissement ne nuise pas de façon significative à un objectif environnemental ou social et que les sociétés faisant l'objet d'un investissement suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Objectif de gestion

L'objectif du FIA est d'obtenir à long terme une surperformance nette de frais de gestion par rapport à l'Eurostoxx 50 en mettant en œuvre une approche ISR.

Indicateur de référence

L'indice Eurostoxx 50 est un indice représentatif de la performance des 50 plus grosses entreprises de la zone euro. Il est calculé dividendes réinvestis.

Stratégie de gestion

Le Fonds met en œuvre une approche fondée notamment sur une analyse extra-financière des sociétés composant son indicateur de référence, qui permet de déterminer les pondérations des titres dans le portefeuille. Cette approche permet au gérant de projeter les valeurs et leurs rendements escomptés sur une perspective de long terme.

Le portefeuille sera toutefois, en application de la stratégie de gestion, exposé au minimum à 60% aux actions de la zone euro.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille.

L'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption…), Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services ;
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée, Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

Sur OFI CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE ES, l'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion des sociétés de la catégorie sous surveillance présentant les moins bons Scores ISR (Scores Best in Class calculés par notre Pôle ISR) de l'indice Eurostoxx, désigné ci-après par le terme « Univers d'Investissement ». L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Fonds.

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la société de gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Les actifs de OFI CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE ES sont sélectionnés selon des critères sociaux et sociétaux :

- Qualité des ressources humaines au sein de l'entreprise
- Respect de l'environnement
- Qualité de la relation avec les clients / fournisseurs
- Le degré de développement gouvernement d'entreprise
- Engagement sociétal de l'entreprise

Ainsi, un bonus sera accordé aux sociétés figurant dans le premier quartile ICB2 sur le pilier « Social » leur permettant de se positionner sur une catégorie ISR supérieure, à l'exception toutefois des entreprises catégorisées sous surveillance.

Enfin, entre 5% et 10% des actifs de OFI CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE ES sont investis en titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L.3332-17-1 du Code du travail.

Une présentation détaillée du processus d'analyse extra-financière et d'intégration des évaluations est disponible dans le Code de transparence présent sur le site internet de la Société de Gestion www.ofi-am.fr.

La Société de Gestion peut, pour le compte du FIA, procéder à des cessions temporaires d'instruments financiers dans la limite de 100 % de l'actif du FIA.

La Société de Gestion peut, pour le compte du FIA, procéder à des acquisitions temporaires d'instruments financiers dans la limite de 100 % de l'actif du FIA.

La Société de Gestion peut, pour le compte du FIA, procéder à des emprunts en espèces dans la limite de 10 % de l'actif du FIA et dans le cadre exclusif de l'objet et de l'orientation de la gestion du FIA.

Il ne pourra être procédé au nantissement du portefeuille du FIA en garantie de cet emprunt.

Ces opérations ont pour objet la protection de la valeur de l'actif sous-jacent du FIA et/ou la réalisation de l'objectif de gestion conformément aux dispositions du décret n° 2005-107.

Le FIA pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille ou de l'exposer à des actions, titres et valeurs assimilées, indices, pour tirer parti des variations de marché ou poursuivre l'objectif de gestion.

Le FIA pourra notamment intervenir sur les contrats à terme et les options (vente, achat, dans, ou en dehors de la monnaie) portant sur l'indice Eurostoxx 50. Par ailleurs, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre un éventuel risque de change.

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'engagement maximum d'une fois l'actif du FIA.

L'utilisation de produits dérivés n'entraîne pas de risques spécifiques pour le FIA. En effet, le FIA n'intervient pas sur ces instruments à des fins de surexposition.

➢ Réglementation SFDR – OPC Article 9

- Code LEI : 969500P03LOGJBL6ML50

- Informations sur la manière dont l'objectif d'investissement durable du Fonds doit être atteint :

  Si à ce jour, le Fonds ne dispose pas d'un indice aligné sur l'objectif d'investissement durable, il poursuit néanmoins un objectif social en privilégiant les sociétés ayant les meilleures pratiques dans ce domaine ainsi que les entreprises solidaires.

  Ainsi, les actifs du Fonds sont également sélectionnés suivant des critères sociaux et sociétaux, tels que :

  - Qualité des ressources humaines au sein de l'entreprise ;
  - Respect de l'environnement ;
  - Qualité de la relation avec les clients / fournisseurs ;
  - Le degré de développement gouvernement d'entreprise ;
  - Engagement sociétal de l'entreprise.

  De plus, entre 5% et 10% des actifs de OFI CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE ES seront investis en titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L.3332-17-1 du Code du travail.

  Dans le cadre de la loi du 19 février 2001, les entreprises solidaires doivent répondre à deux principales conditions. La première est d'être des entreprises non cotées. La seconde condition peut se subdiviser en deux branches.

  Les entreprises solidaires doivent :

  Soit employer des salariés dont un tiers au moins bénéficie d'un " contrat-jeune " ou d'un contrat d'insertion ou présente un handicap grave ou relève d'un atelier protégé ou d'un centre d'aide par le travail ;

  Soit être constituées sous forme d'associations, de coopératives, de mutuelles, d'institutions de prévoyance ou de sociétés dont les dirigeants sont élus par les salariés, adhérents ou sociétaires ; leur rémunération doit être inférieure à un plafond annuel défini par la loi.

  Selon l'analyse de la Société de Gestion, l'ensemble des investissements du Fonds ne cause pas de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux et sociaux.

- Taxonomie : Non applicable, le Fonds ayant un objectif social.

Profil des risques

Le FIA sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Au travers du FIA, le porteur s'expose principalement aux risques suivants :

Risque de perte en capital :
L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque actions et de marché :
Le FIA est exposé au minimum à 60% aux actions. Si les marchés baissent la valeur liquidative du FIA baissera.

Risque discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire appliqué au FIA repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le FIA ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du FIA peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. Le FIA peut en outre avoir une performance négative.

Risque de liquidité :
Le risque de liquidité est lié à la nature des titres non côtés de structures solidaires. Ce risque de liquidité présent dans le FIA existe essentiellement du fait de la difficulté à vendre les titres non cotés à l'actif du FIA dans des conditions optimales, en raison de l'absence d'un marché actif et de la nature des émetteurs solidaires, qui n'ont pas vocation à racheter leurs titres avant l'échéance. La matérialisation de ce risque impactera négativement la valeur liquidative du FIA. En raison de l'investissement en titres solidaires, le risque de liquidité est important sur cette partie du portefeuille (entre 5% et 10% de l'actif net du FIA).

Risque de durabilité :
Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Risque accessoire :

Risque de taux :
Une partie du portefeuille peut être investie en taux d'intérêt. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en taux fixe peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du FIA.

Durée de placement recommandée

La durée minimale de placement recommandée est supérieure à 5 ans du fait de l'objectif de performance à long terme du FIA.
Nous attirons l'attention des porteurs sur la durée légale de blocage de leurs avoirs pendant 5 ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE EN COURS

Néant.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT

Les changements intervenus au cours du semestre précédent ont été les suivants :

- A compter du 30 juillet 2021, le Fonds d'Epargne Salariale OFI CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE ES a absorbé le Fonds d'Epargne Salariale BPIFRANCE FINANCEMENT ACTIONS anciennement géré par MALAKOFF HUMANIS GESTION D'ACTIFS.

- A compter du 22 novembre 2021, modification wording modalités de rachat.

- A compter du 28 décembre 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation Taxonomie.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur la période du 31/12/2021 au 30/06/2022, le Fonds d'Epargne Salariale OFI CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE ES n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers	60 006 033,55
Avoirs bancaires	-
Autres actifs détenus par l'OPC	24 988,80
Total des actifs détenus par l'OPC	60 031 022,35
Comptes financiers	-368 801,97
Instruments financiers et Dettes	-78 015,56
Total des passifs	-446 817,53
Valeur nette d'inventaire	**59 584 204,82**

Evolution de l'actif net

	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
ACTIF NET						
en EUR	59 584 204,82	69 414 821,31	39 666 152,53	34 794 929,96	26 914 429,66	24 861 134,26
Nombre de titres						
Parts	268 934,1884	251 204,6349	170 079,6554	151 014,0115	147 412,0388	118 755,7356
Valeur liquidative unitaire						
en EUR	221,55	276,32	233,22	230,40	182,57	209,34

Evolution de l'actif net (suite)

	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
en EUR	-	21,97	-0,06	12,49	5,07	6,61

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			**-**	**-**
Instruments financiers				
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées			**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Actions et valeurs assimilées			**60 006 033,55**	**100,71**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			60 006 033,55	100,71
ADIDAS NOM	EUR	4 900,00	826 924,00	1,39
AENA SME SA	EUR	7 500,00	909 375,00	1,53
AIR LIQUIDE	EUR	6 600,00	845 592,00	1,42
AKZO NOBEL NV	EUR	10 700,00	670 034,00	1,12
ALLIANZ SE-NOM	EUR	6 900,00	1 256 628,00	2,11
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	15 500,00	823 980,00	1,38
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	11 325,00	581 652,00	0,98
ASML HOLDING N.V.	EUR	5 200,00	2 370 420,00	3,98
ATOS SE	EUR	25 000,00	319 625,00	0,54
AXA	EUR	61 400,00	1 329 924,00	2,23
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	222 000,00	961 371,00	1,61
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	10 200,00	749 292,00	1,26
BNP PARIBAS	EUR	27 000,00	1 224 855,00	2,06
BRENNTAG AG	EUR	11 800,00	732 780,00	1,23
BUREAU VERITAS	EUR	27 000,00	660 150,00	1,11
CAP GEMINI SE	EUR	5 000,00	817 250,00	1,37
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	25 600,00	664 960,00	1,12
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	11 108,00	454 817,06	0,76
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	55 000,00	480 205,00	0,81
CRH PLC	EUR	27 000,00	891 000,00	1,50
DANONE SA	EUR	17 500,00	932 050,00	1,56
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	4 000,00	638 400,00	1,07

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ENEL SPA	EUR	345 000,00	1 800 900,00	3,02
ENGIE SA	EUR	49 200,00	539 527,20	0,91
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	6 363,00	909 272,70	1,53
EUROFINS SCIENTIFIC SE	EUR	9 700,00	728 276,00	1,22
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	30 100,00	612 836,00	1,03
FAURECIA	EUR	11 180,00	211 469,70	0,35
FRANCE ACTIVE INVEST CAT B	EUR	42 018,00	4 363 989,48	7,32
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	65 000,00	727 025,00	1,22
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	12 200,00	717 116,00	1,20
HERMES INTERNATIONAL	EUR	560,00	597 520,00	1,00
INDITEX	EUR	31 500,00	680 085,00	1,14
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	32 000,00	738 880,00	1,24
ING GROUP NV	EUR	115 000,00	1 084 565,00	1,82
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	479 000,00	852 620,00	1,43
KERING	EUR	3 900,00	1 911 390,00	3,21
KONE B	EUR	14 000,00	635 040,00	1,07
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	20 500,00	509 630,00	0,86
KONINKLIJKE DSM NV	EUR	4 045,00	554 569,50	0,93
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	380 318,00	1 293 461,52	2,17
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	EUR	18 612,00	382 569,66	0,64
LEGRAND	EUR	7 800,00	549 588,00	0,92
LINDE PLC	EUR	5 500,00	1 506 725,00	2,53
LOREAL SA	EUR	7 550,00	2 486 215,00	4,17
MERCEDES BENZ GROUP AG	EUR	19 400,00	1 071 268,00	1,80
MERCK KGAA	EUR	5 393,00	868 273,00	1,46
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	3 950,00	885 590,00	1,49
NESTE CORPORATION	EUR	27 000,00	1 140 480,00	1,91
PERNOD RICARD	EUR	3 400,00	596 020,00	1,00
PROSUS N V	EUR	10 689,00	667 848,72	1,12
REPSOL	EUR	42 500,00	597 125,00	1,00
REXEL	EUR	55 885,00	820 112,38	1,38
SAFRAN	EUR	6 471,00	609 632,91	1,02
SANOFI	EUR	8 658,00	834 111,72	1,40
SAP SE	EUR	26 400,00	2 294 952,00	3,85
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	14 500,00	1 637 050,00	2,75
SODEXO	EUR	8 100,00	543 186,00	0,91
STELLANTIS NV	EUR	52 000,00	612 664,00	1,03
STMICROELECTRONICS NV	EUR	32 000,00	960 000,00	1,61
TELEPERFORMANCE SE	EUR	1 950,00	571 935,00	0,96
TOTAL ENERGIES SE	EUR	10 000,00	503 700,00	0,85
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	EUR	16 900,00	496 860,00	0,83
WORLDLINE	EUR	21 500,00	760 670,00	1,28
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			**-**	**-**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			**-**	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			**-**	**-**
Contrats financiers			**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			**-**	**-**
Créances			**24 988,80**	**0,04**
Dettes			**-78 015,56**	**-0,13**
Comptes financiers			**-368 801,97**	**-0,62**
ACTIF NET			**59 584 204,82**	**100,00**

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées	-	-
Actions	11 679 007,54	6 484 958,16
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
OPC à capital variable	2 536 063,92	2 536 030,65